

De nouveaux postes créés dans les universités

Posté le 5 Décembre 2012



Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche dote les universités de 1 000 emplois dans le budget 2013 (avec la perspective d'un nombre équivalent en 2014 et 2015). 791 ont d'ores et déjà été attribués aux établissements jugés déficitaires par le rapport sur la répartition des moyens ramenée à l'activité et la performance (SYMPA). Les universités ont jusqu'au 15 décembre pour proposer des affectations à ces emplois, le Ministère encourageant « *des initiatives fortes ayant un réel effet de levier sur la réussite des étudiants* ». Si Lille 2 tire son épingle du jeu avec 35 postes, l'Artois n'obtient aucun emploi supplémentaire : « *les calculs théoriques du système SYMPA utilisé pour attribuer les moyens estiment que l'université d'Artois est suffisamment pourvue. Ceci n'empêche pas que le taux d'encadrement de nos composantes ne soit que de 60% environ. Le système SYMPA est aujourd'hui unanimement contesté dans la communauté universitaire* », nous écrit la chargée de communication de l'université artésienne, Raphaëlle Marcoin.

L'Université de Valenciennes (UVHC) obtient le minimum, 5 postes. Littoral et Lille 3 : 7 postes. Et Lille 1 s'en sort avec 10 postes. Réaction du Président de Lille 2, Xavier Vandendriessche, « *évidemment positive ! Nous faisons parti des 6 universités françaises les mieux dotées, passant d'un manque de 446 postes à 411. Dans un contexte très contraint financièrement, je salue l'effort du Ministère (dont le budget a augmenté de 2,2%), cela créé des possibilités.* » Selon lui, des pressions ont été exercées : « *le téléphone a beaucoup chauffé, mais le Ministère a résisté. Certains, via la CPU, ont plaidé pour un saupoudrage. Mais la logique de rééquilibrage, entre universités déficitaires et excédentaires, a été respectée, pour la 1ère fois !* » À l'UVHC, « *ces 5 postes sont très bien reçus, on aurait aimé en avoir plus, mais on s'en contente* », explique Mohammed Ourak, le Président. « *Le geste est significatif, surtout avec cet esprit sous-jacent : la réussite des étudiants.* » À Lille 2 et l'UVHC, ces postes serviront à renforcer l'encadrement pédagogique (tutorat, enseignants référents...). Lille 2 a prévu de mettre l'accent sur l'enseignement des langues, de l'informatique, avec l'obtention de certifications, et des remises à niveau. L'UVHC propose un Diplôme d'études supérieures préparatoire, pour les bac pro et techno, une cinquantaine d'étudiants par an pour cette année préparatoire soutenue par le Conseil régional. « *Nous discutons également avec les lycées, Wallon, Watteau, dans le Cambrésis, pour construire un continuum entre université et lycée, le fameux slogan 'bac – 3/bac + 3'* »

Autre axe : l'innovation pédagogique. « *Il faut utiliser les technologies d'aujourd'hui, podcast, serious games, transmission vidéo : il est grand temps que l'on change nos façons d'enseigner !* » scande X. Vandendriessche. Idem pour M. Ourka : « *un poste sera dédié à ces questions ! Il faut investir dans le numérique et l'enseignement par projet. Nous devons prendre le train en marche, aider les bac pro et techno, mais aussi ceux qui ont un bon niveau, en leur proposant des méthodes pédagogiques pour aller plus loin.* »

Ces postes suffiront-ils ? La grand-mère du Président de Lille 2 lui disait toujours : « *prends ce que l'on te donne ! C'est ce que je fais ! Tout en continuant mon travail de président, en harcelant le Ministère. Au final, 4 000 postes seront créés sur 4 ans, nous verrons bien quelles seront les prochaines préoccupations du Ministère... »*

La parole également au Président de Lille 1, Philippe Rollet : « *clairement, nous avons besoin de postes pour l'accompagnement et la réussite des étudiants. Les enseignants-chercheurs sont submergés lorsque l'on développe ces dispositifs, très chronophages. 10 postes (alloués à Lille 1 – NLR), c'est bien. Le dispositif va se poursuivre sur 5 ans : si nous obtenons 10 postes chaque année, cela nous convient pour accompagner nos dispositifs, sur lesquels nous sommes reconnus. Parcours personnel et professionnel de l'étudiant, tutorat, suivi des étudiants en difficulté, relations avec les lycées, orientation : nous allons conforter l'existant, et renforcer les équipes, un mélange de postes d'enseignants et de personnels administratifs et techniques. »*

S. Morelli